

LA FORTIFICATION DE CHATEAU-MORAND

(COMMUNE DE SAINT-JUNIEN, 87200)

Jacques Caillaut,
Secrétaire général
de la Société Etienne Maleu
(Saint-Junien)

Située à deux kilomètres au nord de Saint-Junien, la fortification de « Château-Morand » s'organise sur un éperon rocheux dominant la Glane sur sa rive droite. Ce site, bien connu des Saint-Juniauds, n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune étude historique et archéologique précise. En 1980, un premier sondage, ouvert grâce à l'autorisation de M. Jean-Michel Desbordes, directeur des Antiquités Historiques du Limousin, permettait d'aborder la problématique de cette fortification et de son environnement.

Château-Morand doit probablement son existence à un axe routier de long parcours issu de la ville murée de Saint-Junien et s'orientant au nord dans la direction de Montrollet. Cet axe ancien, d'utilisation médiévale attestée, qualifié sur l'état des fonds de 1744 de « Grand Chemin de Paris » traversait la Glane au niveau de l'ancien « Gué Giraud ». Sur la rive gauche de la rivière, l'axe était contrôlé par la fortification du « Châtelard », dont il subsiste encore l'arase d'une structure circulaire évoquant une ancienne tour. Rive droite, siégeait la maison forte emmottée de Château-Morand.

La fortification de Château-Morand s'organise donc sur un éperon rocheux dominant la Glane qui coule ici dans une gorge étroite aux pentes vives. A l'arrière de l'éperon s'étend le plateau de la « Basse Garde ». C'est à partir de ce profil topographique que va s'organiser tout le système défensif. En premier lieu, nous noterons la présence d'un mur d'enceinte bordant la plateforme sur pratiquement toute sa longueur. Ce mur d'enceinte, assis sur la roche en place, a une largeur d'environ un mètre et ne subsiste plus que par 60 à 80 cm en élévation. A l'arrière de la plateforme et pour barrer son raccordement au plateau de la Basse-Garde, il a été établi la maison forte. Utilisant un petit escarpement rocheux encore apparent au nord de la fortification, il a été dressé une éminence artificielle de terre, qui forme un tertre sur lequel a été bâtie la maison forte. Ce type de structure renvoie en fait à ce qui est appelé plus communément une « motte ». Un troisième élément rentrant en ligne de compte



La plateforme de la motte



Le mur d'enceinte de la plateforme

pour compléter la structure défensive du site apparaît sous la forme d'un fossé (partiellement comblé aujourd'hui), situé au pied du tertre et accentuant par sa présence (d'une manière antropique) la dénivellation entre l'éperon et le plateau de la « Basse-Garde ».

Que faut-il entendre par « maison forte » ?

Il s'agit en général d'une structure défensive nobiliaire qui tend à apparaître aux alentours de la seconde moitié du XIII^e siècle et se développe surtout à partir du XIV^e. Son rôle s'apparente à celui du château fort qui, outre son côté défensif, revêtait aussi des fonctions résidentielles, parfois seigneuriales. Il s'agit le plus souvent de

grosses bâtisses quadrangulaires pouvant posséder une annexe, faites en pierre et comportant parfois un, voire deux étages.

L'un des intérêts de la fouille du site de Château-Morand est de pouvoir comparer les structures livrées par le terrain avec des sources écrites. Mlle Bernadette Barrière, Directrice du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de l'Université de Limoges, a découvert, lors de ses recherches, deux textes ayant trait à Château-Morand. L'un d'eux nous indique que cette fortification relevait de la vicomté de Thouars. Ces textes de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle, conjugués aux structures archéologiques découvertes, ainsi qu'à la typologie de la céramique récoltée sur le site, permettent d'en donner une datation plus fine et complètent d'une façon décisive l'étude archéologique engagée.

L'occupation humaine du site ne semble cependant pas s'être limitée uniquement à la fortification. En effet, la présence d'un grand replat topographique orienté au sud-est et situé juste derrière Château-Morand, a pu connaître une occupation humaine à des fins agricoles. Nous nous trouvons ici en présence d'un site propice à l'agriculture, orienté au sud-est, possédant un bon sol. Tout le prédispose à une mise en valeur de haute époque. L'étude de documents anciens comme les cadastres napoléoniens ou les anciens états des fonds du XVIII^e siècle, ont permis d'affiner l'approche et le rôle de ce terroir. Un certain nombre de toponymes suggèrent, en effet, la présence d'un ancien domaine agricole dit de « villa Morand », qui aurait pu occuper ce replat de « la Basse Garde » ; d'autre part, la chronique du chanoine de tessons de céramique des XIII^e et XIV^e siècles, corroborant les sources écrites.

Le site de Château-Morand constitue en fait une cellule d'occupation humaine relativement complète. Outre l'intéressante structure défensive qui semble constituer l'élément le plus caractéristique de l'ensemble, il se greffe autour de lui un certain nombre d'éléments qui tendent à lui donner un aspect plus complexe. La route, le domaine agricole, la fortification, sont autant de données qui vont permettre, par une étude plus approfondie, de dégager des données globales d'approche et d'étude de ce site.

La Société des Antiquités Historiques du Limousin, en collaboration avec la Direction des Antiquités Historiques du Limousin et avec l'aide financière des Conseils généraux, a édité en juillet 1981, les Actes des Journées Archéologiques du Limousin, de 1979 et 1980.

Cet ouvrage intitulé « Travaux d'Archéologie Limousine », est en vente au siège de la Société, 2 ter,

rue Haute-de-la-Comédie, à Limoges, au prix de 50 F.

Il comprend un peu plus de 100 pages largement illustrées de photos et croquis et donne l'état des travaux en cours. Vous y trouverez les articles suivants :

Dominique Raguy - La villa rurale en Aquitaine romaine : approches méthodologiques.

Fernand Gaudy - Un vieil itinéraire limousin : la route de Limoges à Ambazac.

Jean-François Priot - La nécropole de Saint-Cessateur à Limoges.

Luc Ferran - L'archéologie des sites sacrés : exemples limousins.

Jean-Louis Antignac et Roland Lombard - La « cour » carolingienne en Bas-Limousin : l'exemple de Mallecourte (commune de Pradines, Corrèze).

Louis Bournazel - De la toponymie à l'archéologie : l'exemple d'Espartignac (Corrèze).

Pascal Bouyer - Les mottes castrales du canton de Dun-le-Palestel (Creuse).

Jean-Pierre Loustaud - Aspect de la vie quotidienne à Limoges au III^e siècle à travers la céramique.

Henry de Vaucorbeil - L'archéologie des gisements métallifères en Limousin.

Jacques Caillaut - Le réseau routier ancien de la région de Saint-Junien.

Claude Lacorre - Les origines de Saint-Junien.

Bernadette Barrière - Les cloîtres des Abbayes d'Aubazine et du Courroux (Corrèze).

Marcel Villoutreix - Toponymie et archéologie : lieux de marchés en Limousin.

Jean Perrier - Recherches sur les sépultures médiévales en Haut-Limousin : la nécropole de Saint-Martial de Limoges.

Toponymie des sites fortifiés (II)

Une précédente étude a été consacrée aux noms de lieux fortifiés, qui se rattachent au latin *castra* et à ses nombreux dérivés. Mais le vocabulaire de la fortification ne se réduit pas à ces toponymes, si fréquents et importants soient-ils.

I. - Le problème des « mottes »

Ce terme, d'origine probablement préceltique, a été repris par le latin tardif, puis est passé dans les dialectes qui en sont issus : *mota* en ancien occitan, *mote* en ancien français, *mouto* en limousin.

En français moderne, il a subi un fort affaiblissement de sens et ne désigne plus qu'un morceau de terre compacte. Mais au Moyen Âge, il avait le sens de : butte naturelle ou artificielle, levée de terre, monticule. Selon le témoignage de Du Cange, il pouvait s'appliquer à « n'importe quelle éminence ».

On le trouve assez souvent en toponymie avec des graphies diverses (*Motte* ou *Mothe*, parfois avec agglutination de l'article : *Lamothe*, ou sous la forme limousine *Mouto*). Ce toponyme est toujours d'un grand intérêt pour la prospection archéologique, même si dans certains cas, il peut s'agir d'une simple hauteur.

Mais on a des exemples de cas où le toponyme désigne des tumuli protohistoriques : *La Mothe*, commune de Rochechouart (87) ; *Les Mottes*, commune de Saint-Oradoux-de-Chirouze (23).

Plus souvent, semble-t-il, il s'applique à des fortifications d'origine médiévale.

Ce peut être d'abord une motte castrale, type de fortification très caractéristique de l'époque féodale. Ces mottes les plus anciennes se présentaient comme un simple tertre de terre, souvent entouré d'un fossé précédé d'un talus ; parfois, une construction de bois, au sommet, pouvait servir de résidence au seigneur ou de lieu de garnison. En Limousin, on trouve de telles mottes désignées par ce toponyme, par exemple à Masseret (19), à Leyrat (23) et à La Bussière-Etable, commune de Châteauponsac (87).

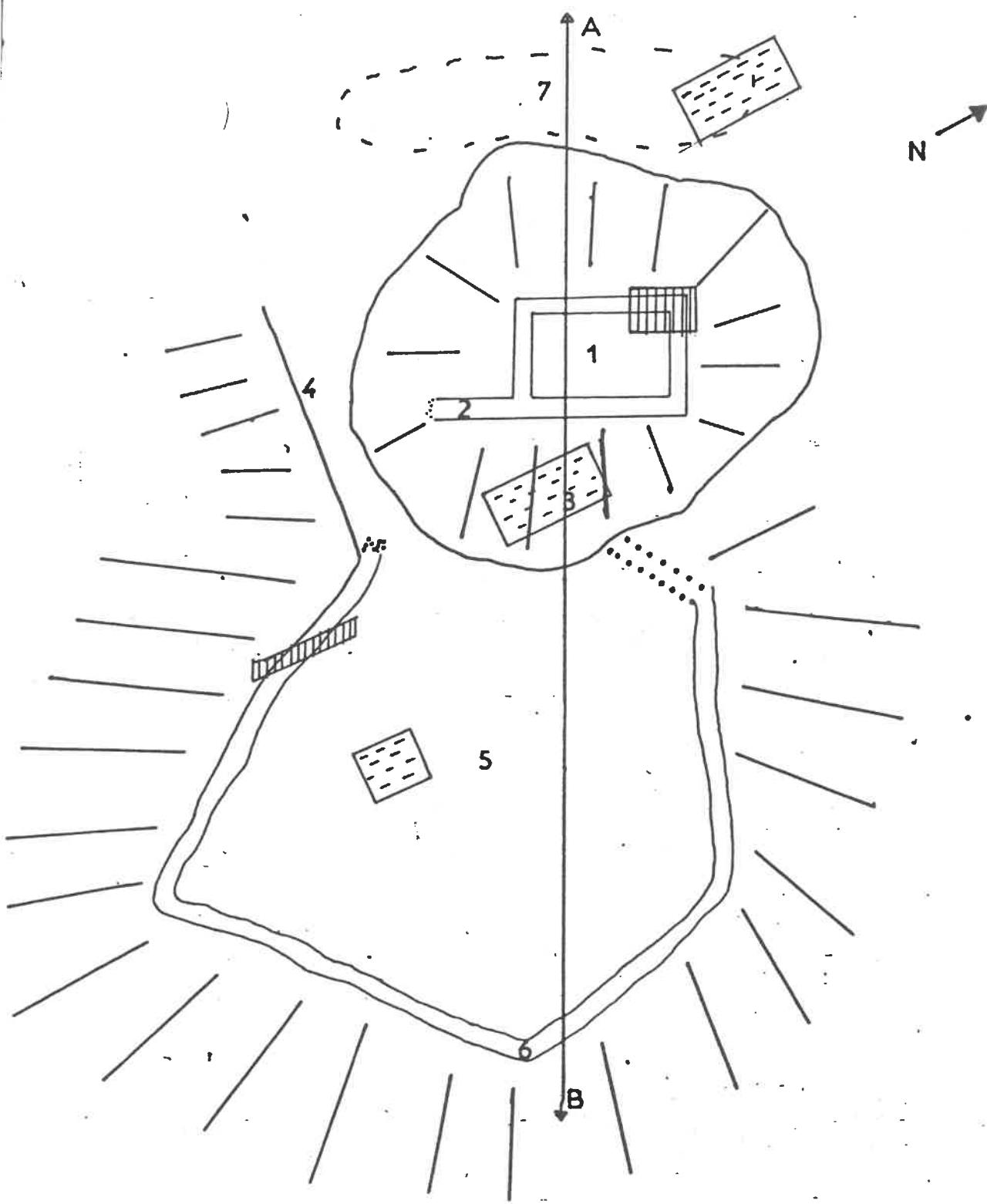
Le même toponyme peut aussi correspondre non pas à une motte castrale, mais à un château bâti sur une hauteur naturelle. Ainsi, en Haute-Vienne, dans la commune de Peyrilhac, le château de *La Mothe*, possession de la famille de Gain, attestée depuis 1336, était construit sur un éperon de confluence.

II. - La fortification peut être désignée par un de ses éléments

1 - *Roche* (ancien occitan *roca*, limousin *rocho*).

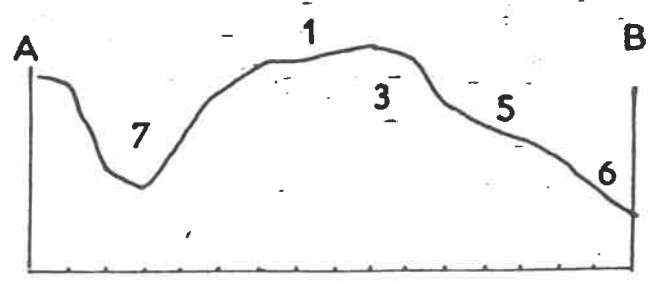
Ce mot n'est pas seulement un terme géologique ou géographique. En toponymie, il désigne quelquefois, par extension de sens, la fortification installée sur une hauteur rocheuse, le château fort dont la roche qu'il surplombe interdit l'accès.

En Haute-Vienne, *Rochechouart* en est un exemple très caractéristique. Le toponyme signifie : la roche, le château fort de Chouart (nom de personne, en latin *Cavardus*). C'est un site impressionnant qui domine la vallée de la Graine, avec



ECHELLE : $\frac{1}{500}$

CHATEAU - MORAND



échelle : $\frac{1}{1000}$